

## Bois-énergie : plus de 10 000 appareils de chauffage à pellets en Wallonie en 2007 !

Octobre 2008

La présente situation a été réalisée sur base des éléments suivants :

- enquêtes réalisées par ValBiom pour les années 2004 et 2005 ;
- analyse des demandes de primes (Région wallonne) pour les systèmes de chauffage au bois pour les années 2006 et 2007.

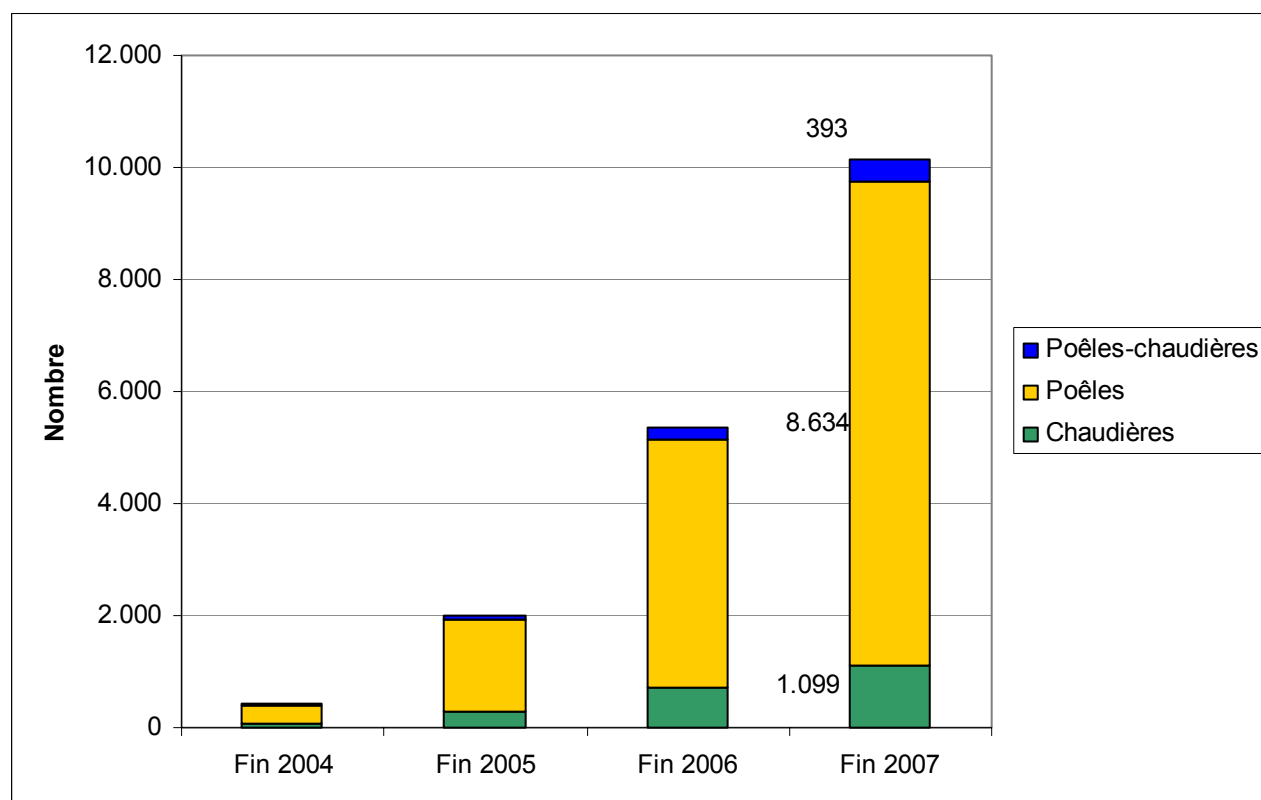
Il est également intéressant de rappeler que plusieurs producteurs wallons approvisionnent actuellement le marché (Wallonie, Belgique, pays limitrophes).

Indépendamment de leur utilisation dans le secteur domestique, telle qu'illustrée ici, les pellets servent aussi à alimenter deux centrales électriques en Belgique pour un total d'environ 800 000 tonnes de pellets par an. Une partie provient d'usines belges de fabrication de pellets, le solde étant importé.

### Evolution du nombre d'appareils

Nombre fin...				
	2004	2005	2006	2007
Chaudières	62	272	716	1 099
Poêles	321	1 648	4 441	8 634
Poêles-chaudières	30	79	190	393
<b>Total</b>	<b>413</b>	<b>1 999</b>	<b>5 347</b>	<b>10 126(*)</b>

(\*) chiffres provisoires

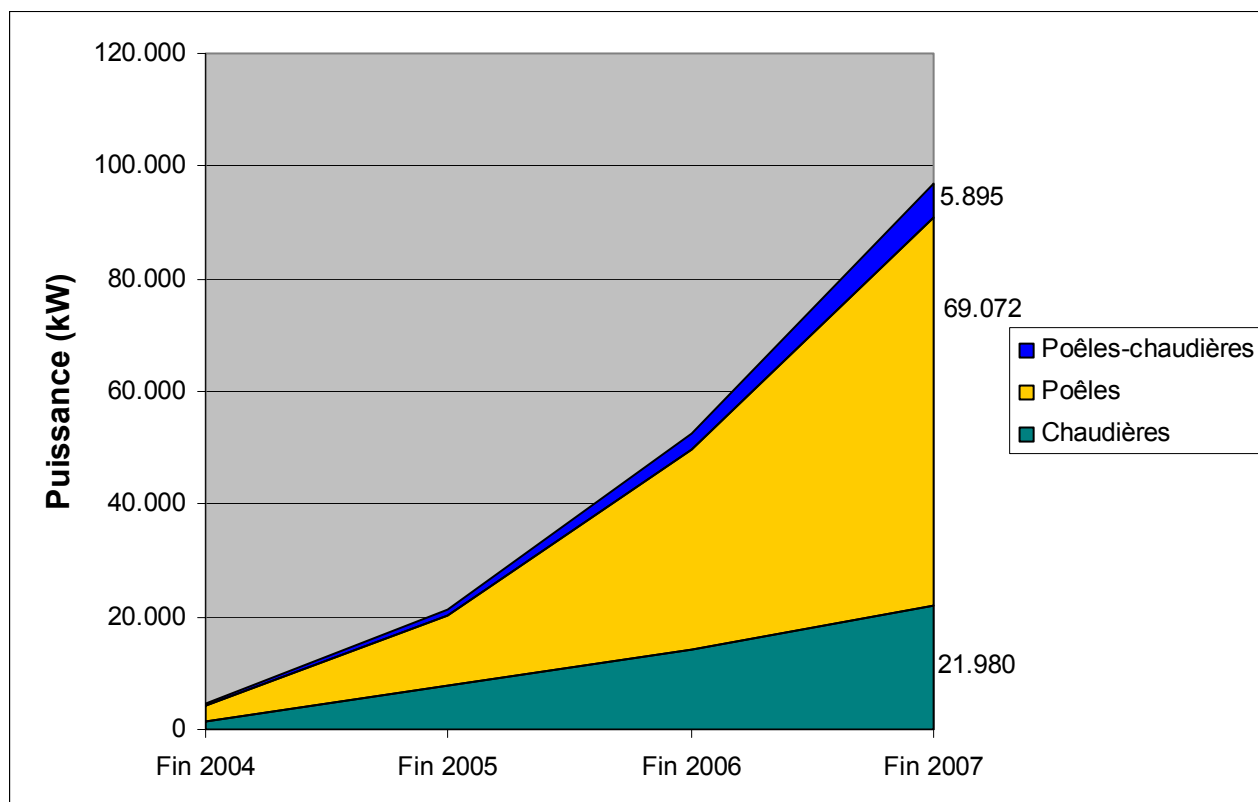


Le nombre de poêles à pellets a presque doublé en un an. On est en effet passé de 4 441 appareils en service fin 2006 à 8 634 fin 2007. La croissance est un peu plus faible (50%) pour les chaudières, alors que le nombre poêles-chaudières a plus que doublé.

## Evolution de la puissance installée

Puissance fin...				
	2004 (kW)	2005 (kW)	2006 (kW)	2007 (kW)
Chaudières	1 570	7 717	14 320	21 980
Poêles	2 722	12 535	35 528	69 072
Poêles-chaudières	454	1 188	2 850	5 895
<b>Total</b>	<b>4 746</b>	<b>21 440</b>	<b>52 698</b>	<b>96 947(*)</b>

(\*) chiffres provisoires



En ce qui concerne la puissance installée, elle est près de 5 fois plus importante fin 2007 que fin 2005 et représente une valeur de près de 97 MW.

En considérant une durée moyenne de fonctionnement de 1 500 heures par an et un rendement moyen des appareils de 90%, les 10 126 appareils auraient utilisé environ 35 000 tonnes de pellets en 2007 (estimation). Cela représenterait une économie de plus de 16 millions de litres de mazout ou encore 44 000 tonnes de CO<sub>2</sub> fossile non rejeté dans l'atmosphère.

Une liste non exhaustive des professionnels dans le domaine des pellets est régulièrement mise à jour et figure sur le site [www.valbiom.be](http://www.valbiom.be).

Pour rappel, la Région wallonne accorde actuellement une prime pour les chaudières à alimentation automatique. Les appareils éligibles, le montant de la prime et la procédure à suivre pour solliciter une prime figurent sur le site portail de l'énergie [energie.wallonie.be](http://energie.wallonie.be). Il existe également une possibilité de réduction fiscale pour ce type d'investissement ([www.mineco.fgov.be](http://www.mineco.fgov.be)).

### Pour toute information complémentaire

Didier MARCHAL – ValBiom / CRA-W  
Chaussée de Namur, 146 – 5030 Gembloux  
Tél. : 081 / 627 144 – Fax : 081 / 615 847 – [info@valbiom.be](mailto:info@valbiom.be)